

La Roche sur Yon, le 20/12/2011

Quatre entreprises vendéennes testent le travail collaboratif sur le salon Agritechnica.

On vante souvent les vertus du « chasser en meutes » déployé par nos concurrents italiens ou allemands, approche dans laquelle le travail collaboratif et les plateformes opérationnelles représentent un atout incontestable.

Sous l'impulsion de Jacques Audureau, Président de sa Commission « Gagner en Equipe », la Chambre de Commerce et d'Industrie a mis en place une **démarche pilote dans le cadre de l'international**, avec le soutien financier du Conseil Général.

Aujourd'hui, seules 387 entreprises vendéennes exportent. Un état de fait dû, entre autres, à un tissu industriel majoritairement composé de sous-traitants (qui exportent souvent indirectement mais n'ayant pas de produits propres), et composé d'entreprises de taille trop modeste pour assumer seules l'investissement au long cours que nécessite la démarche internationale.

Pour sensibiliser les potentiels exportateurs sur la nécessité d'une approche collaborative, la CCI a décidé de privilégier la preuve par l'exemple. L'objectif: amener les entreprises à se regrouper afin d'aborder les marchés export de façon facilitée.

En quelques mois, un groupe de 4 entreprises du secteur du machinisme agricole a ainsi été constitué sous l'appellation VENDEE AGRI FRANCE.

Composé des entreprises CARRE (Saint Martin des Noyers), RABAUD (Sainte Cécile), BROCHARD Constructeur (Beaulieu sous la Roche) et CARTEL (Chambretaud), il représente plus de 400 emplois pour un CA global d'environ 55 millions d'euros.

Premier temps fort identifié pour ces entreprises: une présence structurée sur le salon Agritechnica, premier salon européen du machinisme agricole, en novembre dernier à Hanovre (Allemagne).

Le groupe vendéen s'est préparé à cette étape importante par le biais de **différentes actions en amont** : réalisation d'outils de communication communs, mutualisation des fichiers contacts, échange d'informations sur les réglementations et les marchés...

Une **collaboration qui s'est renforcée à Hanovre** puisque les 4 entreprises ont eu l'opportunité de rencontrer ensemble la Chambre d'Agriculture de Basse Saxe et d'établir des contacts avec la presse allemande spécialisée.

Avec environ 150 visiteurs chacune reçus lors du salon, les 4 entreprises du groupe Vendée Agri France ont ainsi pu mesurer l'intérêt d'une approche collaborative, qu'elles souhaiteront probablement pérenniser à l'occasion de nouvelles actions commerciales.

La CCI envisage de poursuivre la promotion de ce type de démarches collaboratives, tant sur ce groupe qui pourrait s'ouvrir à de nouvelles entreprises, que sur d'autres secteurs d'activités, en particulier dans la mécanique / métallurgie où la proportion de sous-traitants est importante et où la nécessité de se regrouper est de fait primordiale.

Contact :

CCI de la Vendée – Département Compétitivité Economique

Karine Martin

Tél: 02.51.45.32.86 / 06.76.97.83.82

karine.martin@vendee.cci.fr

Contact Presse :

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée-Service Communication

Tél: 02.51.45.32.37-Email: communication@vendee.cci.fr